

746222-2026 - Licitación

Bélgica – Servicios de seguros – Renouvellement des contrats d'assurances ULiège, en 10 lots
OJ S 209/2026 28/10/2026
Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal
Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Université de Liège
Correo electrónico: marches@uliege.be
Naturaleza jurídica del comprador: Empresa pública
Actividad del poder adjudicador: Educación

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Renouvellement des contrats d'assurances ULiège, en 10 lots
Descripción: Le présent marché de services a pour objet le renouvellement des contrats d'assurances de l'Université de Liège, pour une durée initiale de 1 an renouvelable 3 fois 1 an à compter de la fin des contrats d'assurances en cours à partir du 1/01/2028. Les services visés par le présent marché sont des services d'assurance (Code CPV 66510000). Le présent marché est un marché à 10 lots pouvant être attribués à des soumissionnaires différents. Chaque poste fera l'objet d'une police séparée. Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang Poste 1 : RC exploitation et biens confiés, après-livraison et Professionnelle - 1er rang Poste 2 : RC Objective après incendie et explosion Poste 3 : RC Architecte Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 2ème rang Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques Lot 4 Assurances de Personnes Poste 1 : Accidents du travail Poste 2 : Accidents corporels Poste 3 : Assistance voyage et rapatriement Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation Lot 6 Assurances Dommages matériels Poste 1 : Tous risques électroniques et matériel scientifique Poste 2 : Tous risques électroniques court terme Poste 3 : Tous Risques expositions Poste 4 : Assurance Bris de machines Poste 5 : Tous Risques Drones Poste 6 : Tous Risques Divers Lot 7 Assurance Tous risques chantier – police Abonnement Lot 8 Assurances Auto Poste 1 : Assurance Flotte Auto Poste 2 : Omnium missions de service Lot 9 Assurances Occupation temporaire des locaux Poste 1 : Assurance Responsabilité civile Poste 2 : Assurance Incendie Lot 10 Assurance RC Administrateurs Remarque importante : Seules les compagnies d'assurances pratiquant les branches souscrites sont autorisées à déposer une candidature et le Pouvoir adjudicateur refusera toute candidature déposée par un intermédiaire en assurances (courtier, consultant...).
Identificador del procedimiento: a1e23d14-35e6-4560-8ba6-612ead569370
Identificador interno: PPP005-1430/6756/2653S
Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación
El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios
Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)
País: Bélgica

2.1.4. Información general

Base jurídica:
Directiva 2014/24/UE

2.1.5. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Número máximo de lotes a los que un licitador puede presentar ofertas: 10

Condiciones del contrato:

Número máximo de lotes por los que se pueden adjudicar contratos a un solo licitador: 10

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Assurance « Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle » 1er rang
Descripción: Assurance « Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle » 1er rang
Identificador interno: 2653S - LOT 1_1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios
Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9
Localidad: Liège
Código postal: 4000
Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)
País: Bélgica
Información complementaria: Université de Liège

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028
Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3
Más información sobre renovaciones: Le lot 1 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir

Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3

références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission (section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?kb_id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature « coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de

ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle. EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 65

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère garanties

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 20

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

5.1. Lote: LOT-0002

Título: Assurance « Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle » 2ème rang

Descripción: Assurance « Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle » 2ème rang

Identificador interno: 2653S - LOT 2_2

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège
Código postal: 4000
Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)
País: Bélgica
Información complementaria: Université de Liège

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028

Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 2 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3 références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission (section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour

chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature « coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle. EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 65

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'acceptation du wording

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 25

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

5.1. Lote: LOT-0003

Título: RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques

Descripción: RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques

Identificador interno: 2653S - LOT 3_3

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Información complementaria: Université de Liège

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028

Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 3 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3 références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et

Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission (section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature « coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle. EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds

en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 85

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de garanties

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

5.1. Lote: LOT-0004

Título: Assurances de Personnes

Descripción: Assurances de Personnes

Identificador interno: 2653S - LOT 4_4

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Información complementaria: Université de Liège

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028

Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 4 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en

conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle » 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3 références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques

chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission (section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature « coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas

l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle. EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 65

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 20

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère garanties

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

5.1. Lote: LOT-0005

Título: Assurance Incendie et Pertes d'exploitation

Descripción: Assurance Incendie et Pertes d'exploitation

Identificador interno: 2653S - LOT 5_5

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028

Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 5 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle » 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3 références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission (section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature «

coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle. EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 65

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 20

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère garanties

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

5.1. Lote: LOT-0006

Título: Assurances Dommages matériels

Descripción: Assurances Dommages matériels

Identificador interno: 2653S - LOT 6_6

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Información complementaria: Université de Liège

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028

Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 6 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3 références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission

(section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature « coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle. EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom

du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 65

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 20

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère garanties

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

5.1. Lote: LOT-0007

Título: Assurance Tous risques chantier – police Abonnement

Descripción: Assurance Tous risques chantier – police Abonnement

Identificador interno: 2653S - LOT 7_7

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Información complementaria: Université de Liège

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028

Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 7 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'

assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle » 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3 références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances

Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission (section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf

Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature « coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure

de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle. EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 85

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de garanties

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

5.1. Lote: LOT-0008

Título: Assurances Auto

Descripción: Assurances Auto

Identificador interno: 2653S - LOT 8_8

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028

Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 8 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle » 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3 références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission (section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature « coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par

lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle. EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 65

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 20

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère garanties

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 10

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

5.1. Lote: LOT-0009

Título: Assurances Occupation temporaire des locaux

Descripción: Assurances Occupation temporaire des locaux

Identificador interno: 2653S - LOT 9_9

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Información complementaria: Université de Liège

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028

Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 9 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration

de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle » 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3 références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission (section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf Les opérateurs

économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature « coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires

effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 85

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de garanties

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

5.1. Lote: LOT-0010

Título: Assurance RC Administrateurs

Descripción: Assurance RC Administrateurs

Identificador interno: 2653S - LOT 10_10

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Información complementaria: Université de Liège

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 01/01/2028

Fecha de finalización de la duración: 31/12/2031

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 10 comporte trois reconductions. Les polices prendront effet au 1er janvier 2028 et seront conclues pour une première période de 1 an. Les polices se renouvelleront ensuite maximum trois fois par reconduction de période de 1 an sauf si l'une des parties n'entend plus poursuivre la police, ce dont elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée, avec accusé de réception, envoyé au moins 6 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par l'assureur (afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de renouveler ses couvertures d'assurance à effet du 1er janvier suivant en conformité avec la législation en matière de Marchés Publics) et envoyé au moins 3 mois avant la date d'échéance de la police si le renon est donné par le preneur d'assurance. Par la remise de son offre, le soumissionnaire déclare renoncer à son droit de résilier les polices d'assurance après la survenance d'un sinistre. L'engagement du soumissionnaire quant au maintien des taux et des garanties dans le temps (c'est-à-dire pour des périodes supérieures à un an) fait l'objet d'un critère d'attribution par lot.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Ratio financiero

Descripción del criterio de selección: Le candidat#assureur doit disposer d'un rating minimum de bonne qualité, démontrée par une attestation appropriée. Si le candidat concerné n'est pas soumis à une notation, sa solidité financière doit être démontrée au moyen d'une déclaration de solvabilité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat prouve sa capacité financière et économique sur la base d'une déclaration sur l'honneur (accompagnée d'une pièce justificative attestant de cette notation) selon laquelle il dispose au minimum de la notation suivante : • A- (Standard & Poor's) ou • A (A.M. Best) ou • A- (Fitch) ou • A3 (Moody's) ou • Une solidité financière comparable, étayée par des documents financiers suffisants. Une capacité solvable correspond à un ratio d'au minimum 150,00 % sur base de la norme II de ratio de solvabilité.

Criterio: Autorización o pertenencia a una organización particular necesaria para contratos de servicios

Descripción del criterio de selección: Preuve de la Banque Nationale Belge/FSMA prouvant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée, habilitée à exercer les branches d'assurances concernées le présent marché. Niveau(x) minimal(aux): Agrément BNB/FSMA

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet une liste de missions similaires en Assurances Secteur Public ou du secteur privé au cours des trois dernières années, en indiquant la description de la mission (soit de la branche d'assurance spécifique), la date d'attribution du marché et le volume des primes que ces contrats représentent. Une fourchette de prime sera acceptée avec la mention du minimum de prime égale à l'exigence minimale. Niveau(x) minimal(aux): • Lot 1 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 1er rang et Lot 2 Assurance "Responsabilité civile exploitation et biens confiés, après livraison et professionnelle" 2ème rang min 3 références avec une prime annuelle de minimum 75.000€ • Lot 3 RC Promoteurs de recherches biomédicales et RC essais cliniques min 1 référence avec une prime annuelle de minimum 5.000€ • Lot 4 Assurances de personnes min 3 références avec une prime annuelle de minimum 250.000€ • Lot 5 Assurance Incendie et Pertes d'exploitation min 3 références avec une prime annuelle de minimum 750.000€ • Lot 6 Assurance Dommages matériels min 3 références avec une prime annuelle de minimum 20.000€ • Lot 7 Assurance Tous risques chantier min 3 référence avec une prime annuelle de minimum 10.000 € • Lot 8 Assurances Auto min 3 références avec une prime annuelle de minimum de 20.000€ • Lot 9 : Assurances Occupation temporaire des locaux min 3 références avec une prime annuelle min de 100€ • Lot 10 RC administrateurs min 3 références avec une prime annuelle de minimum 10.000€

Criterio: Técnicos o entidades técnicas para llevar a cabo el trabajo

Descripción del criterio de selección: Le candidat remet la preuve qu'il dispose de collaborateurs techniques francophones avec un minimum de 3 années d'expérience pour les lots pour lesquels il remet sa candidature Niveau(x) minimal(aux): Minimum de 3 années d'expérience respectivement dans la Production et dans la Gestion des sinistres

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Marche à suivre pour compléter le DUME : - Le DUME à compléter se trouve dans votre espace de soumission sur e-Procurement (étape 1d). - Le DUME se compose de 3 sections à compléter : Informations Générales, Motifs d'exclusion et Critères de sélection. - Toutes les informations doivent être sauvegardées dans votre DUME pour pouvoir finaliser votre soumission. - En finalisant votre soumission, la version PDF définitive de votre DUME sera ajoutée automatiquement à vos documents de soumission (section 1c Documents) Vous trouverez la marche à suivre afin de compléter le DUME intégré via le lien suivant : https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=84048bff87093ad0db5e43f80cbb35cf Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le DUME doit être complété entièrement par : • Le candidat (la société) ; • L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (si le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection). • Chaque membre du groupement en cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique. Le Document unique de marché européen (DUME), doit, sous peine de nullité absolue de la demande de candidature, être présenté au dépôt de cette dernière (art. 46 de l'AR du 18/04/2017). # Lorsqu'un candidat présente sa candidature pour plusieurs lots, il est tenu de fournir un DUME distinct pour chacun des lots concernés. # Lorsqu'une candidature est introduite en coassurance, une candidature commune est déposée pour le lot concerné. Dans ce cas, chaque apériteur et coassureur(s) fournit un DUME distinct pour ce lot. Par conséquent : En candidature individuelle : un DUME par lot pour lequel le candidat soumissionne ; En candidature « coassurance » : un DUME par apériteur et coassureur(s) et par lot concerné. Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. CASIER JUDICIAIRE Le candidat doit fournir un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance (= daté de moins de 3 mois) et dont il résulte que le candidat (on entend par candidature : la firme qui dépose candidature) : - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle. EXTRAIT DU REGISTRE UBO La loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces prévoit la mise en place en Belgique d'

un registre des bénéficiaires effectifs (dont l'acronyme anglais est 'UBO' pour 'Ultimate Beneficial Owner', ci-après « registre UBO »). Il s'agit d'une base de données centralisée regroupant les informations sur toutes les personnes physiques derrière les sociétés et autres entités juridiques (les sociétés, ASBL (le cas échéant, internationales, « A(I)SBL »), fondations, trusts, fiducies et les constructions juridiques similaires aux trusts et fiducies). Les bénéficiaires effectifs, comme l'Université de Liège, sont tenus de réclamer l'extrait du registre UBO du Service Public Fédéral Finances à leur(s) contractant(s) et sous-contractant(s). Cette obligation découle de l'Article 22, 2.d du règlement (UE) 2021/241 qui dispose : « à des fins d'audit et de contrôle et afin de disposer d'informations comparables sur l'utilisation des fonds en lien avec les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan pour la reprise et la résilience, recueillir les catégories de données standardisées suivantes et assurer l'accès à celles-ci : i) Le nom du destinataire final des fonds ; ii) Le nom du contractant et du sous-traitant, lorsque le destinataire final des fonds est un pouvoir adjudicateur, conformément au droit de l'Union ou au droit national en matière de marché publics ; iii) Le(s) prénom(s), le(s) nom(s) et la date de naissance du ou des bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, au sens de l'article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil applicable pour la Belgique ; iv) Autoriser expressément la Commission, l'OLAF, la Cour des comptes et, le cas échéant, le Parquet européen à exercer leurs droits prévus à l'article 129, paragraphe 1, du règlement financier et imposer à tous les destinataires finaux des fonds versés pour les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement prévus dans le plan pour la reprise et la résilience, ou à toutes les autres personnes ou entités part

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 85

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de services

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère d'engagement sur la durée

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère de garanties

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1430/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 27/11/2026 11:30:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas**Acuerdo marco:**

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Université de Liège

Número de registro: ULiège

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Correo electrónico: marches@uliege.be

Teléfono: +32 43663224

Dirección de internet: <http://www.uliege.be/>

Funciones de esta organización:

Comprador

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Número de registro: CESAME

Dirección postal: Quartier Village 3 (Bât.B9), Boulevard de Colonster, 2

Localidad: Liège
Código postal: 4000
Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)
País: Bélgica
Correo electrónico: marches@uliege.be
Teléfono: +32 43663224
Dirección de internet: <http://www.uliege.be/>

Funciones de esta organización:

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación
Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: Conseil d'Etat
Número de registro: BE 0931.814.266
Dirección postal: Rue de la science 33
Localidad: BRUXELLES
Código postal: 1040
Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
País: Bélgica
Correo electrónico: info@conseildetat.be
Teléfono: +32 22349611
Dirección de internet: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso
Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Número de registro: BE 0475.480.736
Localidad: Antwerpen / Anvers
Código postal: 2000
Subdivisión del país (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
País: Bélgica
Correo electrónico: info@3p.eu
Teléfono: +32 3 294 30 51

Funciones de esta organización:

Proveedor de servicios de contratación pública

8.1. ORG-0005

Denominación oficial: FPS Policy and Support
Número de registro: BE 0671.516.647
Localidad: Brussels
Código postal: 1000
Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
País: Bélgica
Correo electrónico: e.proc@publicprocurement.be
Teléfono: +32 2 740 80 00

Funciones de esta organización:

TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: fcfa29ad-5c6a-497c-a193-157ca0520197 - 01
Tipo de formulario: Licitación
Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal
Subtipo de anuncio: 16
Fecha de envío del anuncio: 27/10/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental
Anuncio: fecha de envío (por parte del eSender): 27/10/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Hora de Europa Central, hora de verano de Europa Occidental
Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés
Número de publicación del anuncio: 746222-2026
Número de la edición del DO S: 209/2026
Fecha de publicación: 28/10/2026